

## Référentiel de compétences et d'évaluation

Intitulé de la certification

### Accompagner les transitions professionnelles (CP FFP ©)

Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir duquel le dispositif de formation visant la certification est initié

La certification vise à répondre à un besoin en compétences complémentaires des professionnels tels :

- les **professionnels des ressources humaines et de la formation** qui doivent monter en compétences sur leur domaine d'expertise en acquérant des compétences complémentaires à leur métier : responsables formation, responsable du développement des compétences (GEPP)
- les **actifs** disposant d'une expérience professionnelle dans le champ du conseil et/ou du management, des RH, de la formation, ... qui doivent apporter des compétences spécifiques en accompagnement des transitions professionnelles **en tant que consultant ou conseiller dans un cabinet RH ou de conseil, ou monter leur propre activité** dans le domaine de l'accompagnement des transitions professionnelles.

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p><b>C1- Étudier avec la personne l'opportunité et la pertinence de recourir à un service d'accompagnement afin de gérer sa transition professionnelle à partir des préoccupations et des questions qu'elle exprime.</b></p>	<p><b>Mise en situation professionnelle :</b></p> <p>Le candidat réalise un <b>accompagnement de 8h (M1)</b> avec une personne ayant une demande relative à la gestion de sa carrière (orientation, reconversion, formation, évolution, ...) supervisé par un professionnel de l'accompagnement des transitions professionnelles. Dans le cadre de cet accompagnement, le candidat réalise un entretien initial dont il produit la <b>synthèse anonymisée</b>.</p> <p>Dans le cadre de cet accompagnement court, le candidat réalise un entretien initial, dans le respect de la déontologie du conseil, pour évaluer les bénéfices potentiels d'un accompagnement et proposer un accompagnement adapté à la demande.</p> <p>Le candidat formalise <b>une synthèse</b> de l'entretien initial où il présente le ou les dispositifs d'accompagnement de la formation professionnelle continue (FPC) préconisé(s), ainsi que les modalités de mise en œuvre et de prise en charge financière qui permettront à la personne accompagnée de faire son choix.</p>	<p>Dans la synthèse de l'entretien initial, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- rappelle les conditions de la confidentialité des échanges, décrit comment il les a mises en place, en illustre les effets (préoccupations exprimées par la personne)</li> <li>- retranscrit et argumente le cadre et les modalités de l'accompagnement proposé et en adéquation avec la démarche de projet de la personne</li> <li>- montre qu'il a impliqué la personne dans l'évaluation des bénéfices potentiels de l'accompagnement proposé en l'aidant à préciser ses attentes (définir son projet de reconversion, évaluer une idée de projet professionnel, lister et valoriser ses compétences, etc...)</li> <li>- présente les éléments d'information communiqués pour permettre la prise de décision : type de service et modalités de mise en œuvre, durée et financement possible le cas échéant</li> <li>- identifie les experts/acteurs du champ du handicap vers lesquels orienter la personne, le cas échéant</li> </ul>
<p><b>C2- Analyser la situation professionnelle de la personne, en menant un entretien semi-directif pour explorer avec elle les ressources psychologiques et externes</b></p>	<p><b>Mises en situation professionnelle</b></p> <p>Deux temps d'évaluation sont mis en oeuvre permettant d'apprécier le niveau de compétences atteint :</p>	<p>Dans la synthèse de l'entretien de l'analyse de la demande, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- rappelle les étapes de l'entretien mené</li> <li>- justifie les différents outils et techniques d'entretien mobilisés en adéquation avec la démarche de projet de la personne (travail</li> </ul>

<p><b>disponibles, et s'entendre sur les objectifs de l'accompagnement</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans le cadre de l'<b>accompagnement (M1)</b>, le candidat procède à un entretien par lequel il mène une analyse partagée de la situation de la personne bénéficiaire. Le candidat procède à la rédaction <b>d'une synthèse anonymisée</b> de l'entretien d'analyse de la demande mené.</li>   <li>- Dans le cadre de la <b>soutenance orale (M2)</b>, le candidat mène une mise en situation professionnelle d'un entretien d'analyse de la demande</li> </ul>	<p>personnel, tests de personnalité, question ouverte, entretien centré sur la personne, etc...)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- fait le lien entre les outils et techniques mobilisés et les ressources mises à jour avec la personne pour résoudre sa problématique</li> <li>- restitue les objectifs formulés et les justifie : ils sont atteignables et répondent à la problématique de la personne dans le cadre prédéfini</li> </ul> <p>Au cours de la mise en situation professionnelle lors de la soutenance orale, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- respecte les étapes de l'entretien d'analyse de la demande : pose du cadre et explication du déroulé et des objectifs de la séance, explication des activités proposées</li> <li>- mène un entretien semi-directif pour recueillir des informations qui permettront de clarifier la demande</li> <li>- choisit et ajuste les techniques d'entretien (questions ouvertes, synthèse, ...) en fonction des réponses et des réactions de la personne</li> <li>- utilise différents types de reformulation pour clarifier la demande de la personne</li> <li>- démontre à travers son comportement non verbal (regard, inclinaison de la tête) son écoute active et sa disponibilité vis-à-vis de la personne</li> </ul>
<p><b>C3- Adapter la posture «d'accompagnant» aux caractéristiques de la personne, à son contexte et à ses problématiques, en vue de faciliter l'accompagnement au changement</b></p>	<p><b>Mise en situation professionnelle</b></p> <p>Dans le cadre de l'<b>accompagnement (M1)</b>, le candidat identifie et pratique les techniques d'entretien efficaces et adaptées au contexte et à la démarche de projet de la personne. Le candidat formalise une <b>synthèse anonymisée</b> de l'accompagnement dans le cadre du service choisi.</p>	<p>Dans la synthèse, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- justifie les techniques d'entretien et d'accompagnement (entretien d'explicitation, question ouverte, reformulation, ...) utilisées pour développer le pouvoir d'agir de la personne en situant la personne dans son contexte, pour verbaliser avec elle la définition du problème et des solutions possibles, et considérer sa situation <i>ici et</i></li> </ul>

	<p>Dans le cadre de la <b>soutenance orale (M2)</b>, le candidat expose sa démarche réflexive sur tout ou partie de l'accompagnement, mettant en évidence les difficultés rencontrées et sa compréhension de la situation.</p>	<p><i>maintenant</i> et faciliter sa prise de conscience dans sa capacité d'action sur ce qui est important pour elle</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- démontre qu'il a apporté son soutien authentique et sans de jugement pour inciter la personne à mobiliser ses ressources en direction de ses objectifs</li> </ul> <p>Lors de la soutenance orale, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- détaille les différentes explications possibles aux difficultés rencontrées dans sa pratique</li> <li>- démontre l'utilisation de concepts ou d'approches théoriques lui permettant d'enrichir sa compréhension des situations rencontrées et ses pratiques</li> <li>- prend en compte le contexte et les caractéristiques de la personne pour comprendre les difficultés qu'il a rencontrées lors de l'accompagnement</li> <li>- identifie plusieurs niveaux d'explication d'une même situation tirée de sa pratique</li> </ul>
<p><b>C4- Mobiliser des outils pédagogiques et des techniques de conseil permettant à la personne l'identification de solutions et à la prise de décisions complexes face à des questions de carrière afin d'ajuster ou de définir un projet professionnel</b></p>	<p>Dans le cadre de l'<b>accompagnement (M1)</b>, le candidat identifie et utilise les ressources et les outils à mobiliser pour construire ses projets de vie de façon autonome. Le candidat crée un parcours d'accompagnement personnalisé en collaboration avec la personne au regard de la problématique identifiée. Le candidat produit une <b>synthèse anonymisée</b> de l'accompagnement, précisant les outils et techniques mobilisés et décrivant le parcours d'accompagnement.</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- justifie le choix et l'utilisation des supports pédagogiques et des outils d'évaluation adaptés à la personne et aux objectifs de l'accompagnement (tableau d'analyse du parcours de formation, enquête métier auprès de professionnels, questionnaire 360°, ...)</li> <li>- présente les ressources documentaires et les contacts professionnels mises à disposition de la personne et adaptés aux objectifs de l'accompagnement</li> <li>- retranscrit les actions à conduire pour atteindre les objectifs définis</li> <li>- identifie les ressources psychologiques et externes que la personne peut mobiliser pour mettre en œuvre son projet professionnel ou ses perspectives d'évolution professionnelle</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- restitue fidèlement le cheminement suivi par la personne pour atteindre ses objectifs</li> <li>- présente l'entretien de suivi de l'accompagnement qui a été proposé à la personne conformément à la déontologie du conseil et, le cas échéant, à la réglementation de la FPC et/ ou au code du travail</li> </ul>
<b>C1 à C4</b>	<p><b>Épreuve écrite finale (M3)</b> permettant d'évaluer la capacité du candidat à mobiliser correctement ses connaissances sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les dispositifs d'accompagnement de la formation professionnelle continue, leurs modalités de mise en œuvre et de prise en charge financière, les principaux acteurs et la réglementation sectorielle</li> <li>- les techniques d'entretien et d'évaluation des personnes</li> <li>- les approches ou modèles théoriques de l'accompagnement des transitions professionnelles</li> </ul>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- détaille les conditions de mise en œuvre des dispositifs réglementés d'accompagnement des transitions professionnelles</li> <li>- identifie les acteurs et structures mobilisables selon les publics et les services d'accompagnement</li> <li>- connaît les critères qualité à respecter lors de la mise en œuvre de dispositifs réglementés de la FPC</li> <li>- choisit des techniques d'accompagnement appropriées en fonction des objectifs poursuivis</li> <li>- décrit des techniques ou des outils d'accompagnement des transitions professionnelles</li> <li>- confronte les modèles ou concepts théoriques à sa pratique pour construire sa posture professionnelle</li> </ul>